

Climat des affaires : le Sénégal dans le Top 10 africain du B-Ready, une étape clé de l'agenda national de transformation économique

Dakar, le 29 décembre 2025 – Le Sénégal franchit une étape majeure dans la mise en œuvre de son Agenda national de transformation économique et sociale. Pour la première fois, notre pays intègre le rapport **Business Ready (B-Ready) 2025** du Groupe de la Banque mondiale et se classe **8^e sur 27 pays évalués en Afrique**, confirmant la pertinence des réformes engagées par l'État en faveur d'un environnement des affaires plus transparent, plus efficace et plus compétitif.

Cette performance illustre la cohérence entre la vision stratégique des plus hautes autorités de l'État et l'action publique opérationnelle, dans un contexte de transition politique maîtrisée. Elle traduit la volonté de refonder le climat des affaires autour de la transparence, de l'équité, de la simplification administrative et de l'efficacité des politiques publiques, au service de l'investissement productif et de la création de valeur nationale.

Publié ce jour, le rapport **B-Ready 2025**, deuxième édition d'une méthodologie rénovée succédant au **Doing Business**, évalue l'environnement des affaires selon des critères plus équilibrés, inclusifs et orientés vers l'impact réel des réformes.

Le Sénégal fait partie des **51 nouvelles économies intégrées à la phase pilote de trois ans** et se distingue par un **score global encourageant**, le positionnant parmi les économies africaines les plus engagées dans la transformation de leur cadre économique, devant la Côte d'Ivoire.

Des résultats alignés sur les piliers de l'Agenda national

Cette performance reflète des **progrès significatifs dans l'amélioration du cadre des investissements**, la qualité des réformes en faveur du secteur privé et l'efficacité des services publics destinés aux entreprises.

La méthodologie **B-Ready** repose sur **trois piliers fondamentaux** :

Pilier 1 – Cadre réglementaire : évaluation des règles et réglementations applicables à la création, l'exploitation et la fermeture des entreprises (textes réglementaires obligatoires).

Le Sénégal se classe 5^e sur 27 pays évalués en Afrique.

Pilier 2 – Services publics aux entreprises : analyse des services, institutions et infrastructures publiques facilitant le respect des réglementations (dispositifs de simplification et de facilitation).

Le Sénégal occupe la 10^e place en Afrique.

Pilier 3 – Efficacité de la mise en œuvre : mesure de l'application effective du cadre réglementaire et des services publics, notamment en termes de délais et de coûts.

Le Sénégal se hisse à la 5^e place sur le continent.

Les données sont principalement collectées auprès d'**experts du secteur privé**, de manière **objective et anonyme**, puis croisées avec celles des administrations publiques, afin d'évaluer l'**efficacité des réformes et les écarts de perception entre secteur public et secteur privé**.

Le rapport **B-Ready 2025** couvre la période de septembre **2023 à décembre 2024**, marquée par une **transition politique majeure**. La prise en compte de ce contexte renforce la portée des résultats et atteste de la **résilience institutionnelle et de la continuité des réformes structurelles**.

Dans cette dynamique, l'**APIX-SA**, en coordination avec les administrations compétentes, a déjà identifié des **réformes prioritaires** visant à améliorer davantage la **performance du Sénégal** lors des éditions **2026 et 2027**.

Ces réformes seront au cœur des travaux du **prochain Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI)**, cadre stratégique de dialogue public-privé placé sous l'autorité du **Chef de l'État**, avec pour objectifs de :

- consolider l'attractivité du Sénégal ;
- renforcer l'efficacité des dispositifs d'accompagnement des investisseurs ;
- favoriser l'intégration des chaînes de valeur locales ;
- accroître durablement la compétitivité du secteur privé national.

L'**APIX-SA** réaffirme son engagement, aux côtés de l'État et de ses partenaires, à poursuivre l'**amélioration continue de l'environnement des affaires**, la facilitation des investissements privés et la promotion d'un **secteur privé compétitif, créateur d'emplois et moteur d'un développement inclusif et durable**, conformément aux orientations de l'Agenda national de transformation.